

**« L'alimentation est un droit de naissance. Il est intolérable que quiconque doive en justifier le besoin ».**

Nathalie Barthe, administratrice Réseau Civam



## CETTE FICHE EST FAITE POUR VOUS !

### Vous êtes...

Une association de producteurs

### Vous avez besoin de...

Vous êtes contactés par une structure de l'aide alimentaire comme les Resto du Cœur, le Secours Populaire ou la Croix Rouge ? Voici les principaux éléments à savoir avant de s'engager et quelques pistes pour aller plus loin encore sur la solidarité alimentaire !

# TRAVAILLER AVEC LES ASSOCIATIONS D'AIDE ALIMENTAIRE

## LE CONTEXTE

Les associations d'aide alimentaire font face à un double défi. D'une part une augmentation importante de la précarité alimentaire et d'autre part une baisse de la qualité et de la quantité des dons issus de la grande distribution. L'État et les collectivités débloquent progressivement des fonds pour permettre aux associations de s'approvisionner directement auprès des paysans et construire des alliances locales de solidarité alimentaire associant agriculteurs, associations et personnes précaires.

## L'AIDE ALIMENTAIRE, C'EST QUOI ?

Selon la loi, l'aide alimentaire « a pour objet la fourniture de denrées alimentaires aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale, assortie de la proposition d'un accompagnement. » Selon l'INSEE, l'aide alimentaire en France concerne entre 2 et 4 millions de personnes, sans compter les aides financières dispensées par exemple par les CCAS.. Elle est une réponse à la précarité alimentaire qui concerne plusieurs millions de Français dont des agriculteurs. L'aide alimentaire prend différentes formes : de la soupe populaire aux épiceries sociales, en passant par des colis alimentaires et concerne des catégories très diverses de population : travailleurs pauvres, retraités, étudiants, familles monoparentales... et des agriculteurs... Elle est assurée par de nombreuses associations, parmi lesquelles quatre grands réseaux (les Restaurants du cœur, la Croix rouge, le Secours populaire, les banques alimentaires) et une multitude de petites associations, sans oublier que de nombreuses structures d'hébergement social fournissent des repas. Les dons en nature et le bénévolat y jouent un rôle prépondérant. Malgré cela, il subsiste des situations de non-recours et des « zones blanches » non desservies, notamment en milieu rural.

→ FICHE-RESSOURCE CIVAM « L'aide alimentaire en France »

## LA POSITION DE RÉSEAU CIVAM

### Cantonner l'aide alimentaire à l'urgence et se mobiliser pour le droit à l'alimentation

À Réseau Civam nous défendons un droit à une alimentation choisie en connaissance de cause. Ainsi, nous considérons que l'aide alimentaire, telle qu'elle est organisée, ne permet pas de respecter le droit à l'alimentation. En effet, l'aide alimentaire distributive n'offre pas un accès digne à l'alimentation. Dans la plupart des cas, l'aide alimentaire ne permet pas de choisir son alimentation : on mange ce qu'on nous distribue en dépit des goûts, pratiques et préférences de chacun. Par ailleurs, le « don » unilatéral, le fait d'être aidé, assisté pour se nourrir sans possibilité de donner en retour peut être vécu violemment. Enfin, l'aide alimentaire s'avère stigmatisante : on se retrouve dans des files de « pauvres » à devoir prouver être « suffisamment pauvre » pour en « bénéficier ».

L'aide alimentaire n'est pas durable puisqu'elle repose sur un système agro-industriel de surproduction. La loi Garot a pour effet pervers de lier la lutte contre la précarité alimentaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire en permettant à la grande distribution de défiscaliser ses invendus. Condamnée à s'approvisionner majoritairement avec les restes de l'agro-industrie, l'aide alimentaire ne permet pas un accès à une alimentation diversifiée, saine et de qualité.

Enfin, nous considérons que chaque paysan et paysanne doit pouvoir vivre dignement de son métier. L'aide alimentaire basée sur le don de leur production ne permet pas de pouvoir rémunérer justement leur travail.



### TRIBUNE du Pôle Impact

<https://www.latribune.fr/opinions/tribunes/la-precarite-alimentaire-oubliee-du-projet-de-loi-finances-936520.html>

## FOURNIR L'AIDE ALIMENTAIRE : COMMENT ?

### Vendre ou donner ?

Il est possible pour les agriculteurs de donner aux associations d'aide alimentaire une partie de leur production, comme le proposent Solaal ou la plateforme Proxidon. Une solution pour « écouler » des produits difficiles à vendre (produits « moches » et mal-calibrés, excès de production...) et limiter le gaspillage alimentaire. Le don ouvre droit à des avantages fiscaux pour les agriculteurs.

Le modèle du don, constitutif de l'aide alimentaire, est la principale réponse face à des publics sans ressources. Néanmoins, le don comporte certaines limites dont il faut être conscient. Le don est par nature incertain et aléatoire. Il ne permet pas de planifier des productions adaptées au besoin des publics et d'en garantir l'accès dans le temps. Le don est ponctuel, le besoin de manger est continu. Il ne soutient pas l'économie de la ferme, et les producteurs en difficulté sur la vente du fruit de leur travail, peuvent légitimement trouver dévalorisant que l'on leur demande de donner ou brader leur production. Enfin, du côté des publics le don comporte une part de violence symbolique, tout comme le fait d'assigner les plus pauvres à manger uniquement les invendus.

 **FICHE-RESSOURCE CIVAM « Le don »**

### Solidaire, rémunérateur, accessible...

#### Vendre, mais à quel prix ?

Si beaucoup d'associations ne cherchent pas à négocier le prix proposé par le producteur, certaines peuvent parfois être tentées de demander au producteur de faire un « petit effort » sur le prix en raison de la nature de leur activité. Après tout, ne défendons-nous pas des « campagnes solidaires » ? Si les associations d'aide alimentaire se doivent de proposer des prix (très) accessibles pour leurs usagers, il faut également qu'elles acceptent des prix justes pour les producteurs. Précariser les producteurs ne peut être une réponse à la précarité des consommateurs. L'enjeu pour les associations sera donc de trouver un tiers-financeur supportant la différence de coût entre le prix accessible et le prix juste.

### La continuité dans le temps

Bien que nous considérons que l'aide alimentaire doit être réservée à l'urgence, ce n'est pas le cas pour le moment et les besoins sur les territoires sont constants (et malheureusement souvent en croissance). Ainsi, il paraît légitime et plus sécurisant pour les producteurs de négocier des contrats qui durent dans le temps plutôt que de livrer ponctuellement.

### La logistique, ça s'anticipe

Quelle fréquence de livraison ? Qui se charge de la logistique ? Existe-il des possibilités de mutualiser ? Les associations peuvent-elles venir chercher les produits ? La logistique de livraison (coûteuse et souvent chronophage) recoupe de nombreuses questions à clarifier en amont avec l'association d'aide alimentaire. Soumis à un défi logistique quasi-quotidien (aller récupérer les produits invendus dans les grandes surfaces) les grands réseaux d'aide alimentaire ont développé une réelle puissance logistique avec des flottes de véhicules, des espaces de stockage...

### Une idée à tester

Il existe des façons de faire participer les personnes, de sortir d'une logique d'assistance, et créer du lien entre agriculteurs et personnes qui vivent la précarité. C'est par exemple le but des cueillettes solidaires et des opérations de glanage.

 **GUIDE PRATIQUE « Organiser des cueillette solidaire » publié par l'association Le Village**  
[https://optigede.ademe.fr/sites/default/files/styles/media\\_thumbnail/public/etude\\_exploratoire\\_les\\_cueillette\\_solidaires.pdf](https://optigede.ademe.fr/sites/default/files/styles/media_thumbnail/public/etude_exploratoire_les_cueillette_solidaires.pdf)

### D'autres acteurs de la solidarité

Il n'y a pas que les grands réseaux d'aide alimentaire. D'autres acteurs de la solidarité œuvrent au quotidien et sur le terrain pour lutter contre la précarité alimentaire et permettre un accès digne à l'alimentation. Au Réseau Civam nous nous sommes ainsi rapprochés de l'association VRAC (Vers un réseau d'achat en commun) qui organise des groupement d'achats citoyens, du Secours Catholique et leurs nombreux dispositifs comme les paniers frais solidaires ou les groupements d'achat solidaires, du Réseau Cocagne et ses jardins d'insertion et paniers solidaires ou encore de l'UGESS qui représente et fédère les épiceries sociales et solidaires. Les collectivités territoriales investissent également la question, notamment avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).



### Une idée à tester

Pourquoi ne pas voir avec l'association si, entre deux supermarchés, le camion ne peut pas s'arrêter sur le point de vente ou sur la ferme ?

## FOURNIR C'EST BIEN, MAIS ALLONS PLUS LOIN ! DÉPASSER L'AIDE ALIMENTAIRE

Et si fournir l'aide alimentaire était l'occasion d'aller plus loin ? Et si, c'était l'opportunité de rapprocher les paysans, les bénévoles et les usagers de l'aide alimentaire ? Voici quelques propositions pour enrichir votre partenariat avec les associations d'aide alimentaire et contribuer à transformer les pratiques de cette dernière.

### Aller à la rencontre des publics concernés : les bénéficiaires sont d'abord des mangeurs !

Dans les Civam nous pensons qu'il est important de rapprocher les mangeurs et les producteurs. Pour nous, l'agriculture et l'alimentation sont deux mondes à reconnecter. Cette démarche d'inter-connaissance doit concerner tous les mangeurs, y compris les plus précaires. En ce sens, les initiatives dans le réseau sont nombreuses : visites de fermes, projections-débats, interventions. Elles se travaillent avec des partenaires de terrain comme le Secours Catholique. Attention, certaines précautions sont à prendre, comme ne pas tenir de discours injonctifs sur l'alimentation à des publics. La finalité d'un tel travail pourrait être de (re)penser ensemble un circuit d'approvisionnement durable et solidaire.... Pourquoi ne pas aller jusqu'à établir ensemble le plan de culture ?

➔ FICHE-OUTIL « Aller à la rencontre des publics précaires »

### S'informer, se former et débattre sur le système de l'aide alimentaire

FSE+, loi Garot, ramasse, invendus, bénéficiaires, épiceries sociales... le système d'aide alimentaire est complexe et relativement peu connu. Un bon point de départ peut être de mieux savoir le décrypter. Et le faire à plusieurs pour en débattre, c'est toujours mieux ! Pour cela, Réseau Civam vous propose deux outils : le long-métrage « La part des autres » et l'outil d'autodiagnostic des initiatives d'accès à l'alimentation.

### Favoriser la mixité sociale

Une des limites de l'aide alimentaire est d'être une pauvre filière réservée aux pauvres. Or, un des éléments contribuant à un accès digne est la mixité puisqu'elle permet de réduire la stigmatisation. Tendre vers cette mixité de public est d'ailleurs l'un des objectifs des épiceries sociales et solidaires regroupées au sein de notre partenaire l'UGESS. Côté producteur, au moment de la vente pourquoi ne pas essayer de mélanger les publics ? Pour cela, on peut évidemment essayer de jouer sur l'accessibilité financière. C'est par exemple ce que font les paysans du marché du lavoir à Dieulefit avec un système de triple tarification. Mais on peut également tenter de mêler les publics par des petites choses, par exemple en modifiant le lieu de distribution de l'AMAP.

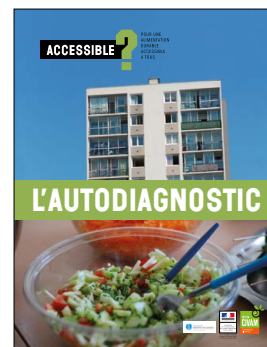
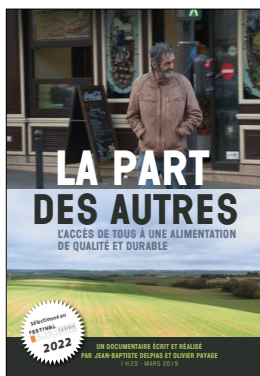
### Une idée à tester

Organiser des échanges à la ferme ! C'est ce qu'a fait le FRCIVAM Occitanie avec un cycle de 8 dimanches à la ferme : « l'Accessible Tour ».

➔ FICHE-INITIATIVE « L'Accessible Tour » (à paraître)

### Une idée à tester

Soyons audacieux, essayons de co-construire un prochain plan de culture avec les bénévoles et surtout les usagers de l'association d'aide alimentaire ! Une façon de faire participer les personnes en leur donnant un pouvoir de décision et de progresser vers une alimentation choisie et d'être plus qu'un simple fournisseur de l'aide alimentaire. En bref, une pratique concrète en direction de la démocratie alimentaire.



## DEUX OUTILS POUR DÉBATTRE

### « La Part des Autres »

Film documentaire produit par Réseau CIVAM et réalisé par Jean-Baptiste Delipas et Olivier Payage, 1 h 20, 2019. Le film pose un regard sur l'appauvrissement tant des producteurs que des consommateurs et interroge les conditions d'un accès digne pour tous à une alimentation de qualité et durable.

➔ FILM disponible en version 1 h 20 et 55 mn en DVD, mp4 ou DCP

➔ DOSSIER DE PRÉSENTATION DU FILM et FICHE-OUTIL « Animer une projection-débat »

### L'autodiagnostic « Accessible »

Produit par Réseau CIVAM, Il est pensé pour permettre d'animer le débat multi-acteurs et croiser les regards au sein d'une initiative d'accès à l'alimentation. Le document comporte des questions, des idées d'animation ainsi que de nombreuses ressources pour appuyer les débats.

➔ L'AUTODIAGNOSTIC (disponible en téléchargement gratuit ou en version papier)

## ALLONS PLUS LOIN ENCORE : VERS LA DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE

### Apprivoiser la boîte à outils démocratie alimentaire

Balade alimentaire, jeu des préjugés... Dans le cadre du projet Territoires à VivreS, une compilation d'outils d'animation et de mobilisation inspirés des pratiques d'éducation populaire a été réalisée. Ils permettent de vous aider à animer un collectif, mobiliser les habitants et faire participer les personnes.

### Construire des partenariats avec des acteurs qui portent la même volonté de changement à l'image du Secours Catholique

Au niveau national comme au niveau local, Réseau Civam et de nombreux groupes Civam travaillent régulièrement avec le Secours Catholique et ses antennes. Sur l'ensemble du territoire, le Secours Catholique fait de l'accès digne à l'alimentation une orientation majeure de son action de lutte contre la pauvreté. Se rapprocher d'une antenne du Secours Catholique, c'est partager des compétences, des moyens, des visions et peut-être construire des projets en commun. Des partenariats entre groupes CIVAM et délégations du Secours Catholique existent déjà sur le terrain et une convention est signée entre les deux réseaux : contactez-nous pour en savoir plus !

### Aller voir ce qui se fait ailleurs : découvrir des actions inspirantes sur l'accès à l'alimentation

Une caisse commune de l'alimentation à Montpellier, des bons pour rendre accessibles les produits paysans aux résidents d'un foyer d'accueil d'urgence, les produits d'une boutique paysanne à Aubenas, un marché paysan et solidaire à Dieulefit, une épicerie paysanne, ambulante et solidaire dans l'Aude, un conseil local de l'alimentation à Cadenet... Partout en France, les initiatives pour permettre l'accès à tous à une alimentation de qualité se multiplient, de quoi trouver des sources d'inspiration.

### Se former sur la Sécurité sociale de l'alimentation

La SSA? Vous en avez probablement déjà entendu parler. Alors pourquoi pas se former sur la sécurité sociale de l'alimentation avec les outils du Collectif pour une SSA, proposer à l'épicerie sociale du coin de distribuer la BD « Encore des patates », voir créer avec d'autres un groupe local de SSA!

➔ **SITE DE LA SSA:** <https://securite-sociale-alimentation.org>



### Territoires à VivreS

Une compilation d'outils d'animation et de mobilisation inspirés des pratiques d'éducation populaire. Un projet du collectif Accès digne à l'alimentation.

➔ **BANQUE DE RESSOURCES EN LIGNE:**  
<https://www.territoires-a-vivres.xyz/?PagePrincipale>

### Sécurité Sociale de l'Alimentation



### Bande dessinée « Encore des patates! »

Oh purée! Une super BD! Pour mieux comprendre la genèse du projet de SSA et toutes les pistes de réflexion qu'il ouvre, le collectif Pour une Sécurité sociale de l'alimentation a concocté cette BD en robe des champs... Dessins de Claire Robert.

➔ **COMMANDER LA BD** sur la boutique CIVAM



### LES GROUPES CIVAM

### Des acteurs pertinents pour contribuer à faire émerger une réelle démocratie alimentaire

Innovants, habitués à travailler en partenariat et à expérimenter, investis sur un grand nombre de thématiques, déchiffrants la complexité des systèmes alimentaires, ancrés sur leurs territoires, rôdés aux méthodes de l'éducation populaire, en capacité d'accompagner les politiques publiques... Par bien des aspects, les groupes CIVAM sont des acteurs pertinents pour contribuer à faire émerger une réelle démocratie alimentaire. L'ambition est forte, à nous de jouer!